

## FONDS DE STABILISATION ET DE RELEVEMENT (SRFF)

### PAGE DE GARDE DU DOCUMENT DE PROGRAMME<sup>1</sup>

<p><b>Organisation des NU bénéficiaire:</b> Fonds des Nations Unies pour la Population « UNFPA »</p>	<p><b>Domaine Prioritaire :</b> Lutte contre les Violences sexuelles – composante « Data et Mapping »</p>
<p><b>Directeur du Programme:</b>  <b>Nom:</b> Richard DACKAM – NGATCHOU : Représentant Résident de l'UNFPA en RDC  <b>Adresse:</b> Bureau de l'UNFPA en RDC : Av. Kalemie n°20, Commune de la GOMBE – Kinshasa/RDC  <b>Téléphone:</b> (+243)817 152 250  <b>Courriel:</b> <a href="mailto:dackam@unfpa.org">dackam@unfpa.org</a></p>	<p><b>Ministère ou autre entité nationale:</b>  <b>Nom:</b> Excellence Madame Marie Ange Lukiana  <b>Adresse:</b> Ministère du Genre, famille et enfant  <b>Blvd du 30 juin, Gombé Kinshasa</b>  <b>Téléphone (Dir cab) :</b> 081 9938728</p>
<p><b>N° du Programme:</b> Composante Data&amp; Mapping</p>	<p><b>Durée du Programme:</b> 12 mois  <b>Date de démarrage estimée:</b> 01 juin 2010</p>
<p><b>Nom du Programme:</b> Amélioration du système d'information et de gestion des données sur les violences basées sur le genre en RDC</p>	<p><b>Lieu(x) couvert(s) par le Programme:</b> la Province du Sud Kivu et le District de l'ITURI</p>
<p><b>Description du Programme:</b>          Le présent programme vise à renforcer le système actuel d'information et de gestion des données sur les violences basées sur le genre en RDC, afin de mieux rendre compte des actions de prévention, sensibilisation et protection, réponse multisectorielle, lutte contre l'impunité et réforme du secteur de la sécurité.          Les données collectées par différents intervenants sur le terrain dans le cadre de leurs projets respectifs seront intégrées dans un système global qui permettra le partage de connaissances, une meilleure programmation, le suivi et l'évaluation des interventions ainsi que le soutien aux actions de plaidoyer.</p>	<p><b>Coût total du Programme:</b> 563,847 USD  <b>Contribution SRFF :</b> 500.000 USD  <b>Contribution du Gouvernement:</b> -  <b>Autres Contributions:</b> 63.847,2 USD par UNFPA  <b>TOTAL:</b> 563,847 USD</p>
<p><b>Objectifs global :</b> Réduction de l'ampleur des violences basées sur le genre au Sud Kivu et en ITURI  <b>Les objectifs spécifiques sont :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La diffusion de l'information sur les violences sexuelles est effective</li> <li>- Le système de collecte de données unique et harmonisé sur les violences sexuelles est mis en place et opérationnel</li> </ul>	

<sup>1</sup> Le terme « programme » est utilisé pour projets, programmes et programmes conjoints.

**Résultats et Activités Clés:**

**Résultat 1 : Un mécanisme unique et harmonisé de collecte de données sur la prévention et la réponse aux violences basées sur le genre est fonctionnel :**

- 1 Identifier et inventorier les mécanismes de collecte de données existants
- 2 Mettre à jour la cartographie des intervenants, interventions, et besoins non couverts sur les VBG
- 3 Identifier les besoins en information et développer des indicateurs clairs à collecter pour chaque composante
- 4 Définir les différentes étapes de la collecte de données sur la réponse aux auteurs et aux victimes, ainsi que sur les actions de prévention (Procédures Opérationnelles Standards), tenant compte des principes d'éthique et de sécurité de l'OMS en matière de collecte de données, de recherche, de documentation et de suivi
- 5 Renforcer et étendre les capacités des acteurs et des synergies dans la collecte des données (Synergies et commissions de lutte contre les violences sexuelles, INS etc.)
- 6 Récolter et transmettre les données sur la réponse aux auteurs, aux victimes et la prévention des violences sexuelles dans le respect des individus et des communautés selon l'approche « Ne Pas Nuire/Do No Harm »

**Résultat 2 : Une base de données intégrée sur la prévention et la réponse aux violences basées sur le genre est opérationnelle**

- 7 Mettre en place et rendre opérationnelle une base de données intégrée sur la prévention et la réponse aux VBG
- 8 Assurer le traitement et l'analyse des données sur les VBG

**Résultat 3 : La diffusion et le partage d'information sur la prévention et la réponse aux violences basées sur le genre sont assurés**

- 9 Assurer la diffusion de rapports et briefing notes sur les VBG à différents niveaux

**Montant Total Approuvé: \$500,000**

<b>Au nom de:</b>	<b>Signature</b>	<b>Date</b>	<b>Nom/Titre</b>
<b>Autorité nationale</b>	_____	_____	_____
<b>Organisation des NU bénéficiaire</b>	_____	_____	_____
<b>Co-président (Gouvernement)</b>	_____	_____	_____
<b>Co-président (ONU)</b>	_____	_____	_____

## ANNEXE 3: Document de Programme

### DOCUMENT DE PROGRAMME<sup>2</sup>

#### 1. Analyse de la situation et contexte

La collecte de données sur les violences sexuelles en RDC a débuté avec la création de l'Initiative Conjointe en 2004. A ce moment là, la mise en place du système de collecte de données par UNFPA et les partenaires a pu être opérationnalisée grâce au Projet conjoint de lutte contre les violences sexuelles financé par la Belgique, en Equateur, Maniema et Province Orientale. Le Projet conjoint financé par le Canada a emboîté le pas en permettant de mettre en place un système de collecte de données similaire sur la réponse donnée aux victimes des violences sexuelles au Nord et Sud Kivu.

Grâce aux financements dans le cadre de l'Initiative Conjointe de lutte contre les violences sexuelles, progressivement entre 2004 et 2006, le système de collecte de données a été établi dans l'ensemble des provinces de la RDC, notamment avec la collecte des données sur les cas incidents qui avait pour but d'améliorer les connaissances sur l'ampleur et la problématique des violences sexuelles. Au cours de la même période, le Bureau des Nations Unies pour les Droits de l'Homme a développé une base de données permettant de collecter des informations sur les auteurs de violations de droits humains, dont les violences sexuelles. Les éléments collectés concernent essentiellement les mesures répressives à l'encontre des auteurs identifiés.

Les résultats de cette collecte constituent un outil intéressant de plaidoyer et d'orientation des actions, aussi bien au niveau provincial qu'au niveau national : les statistiques issues des cas incidents sont très attendues par la communauté des acteurs de lutte contre les violences sexuelles en RDC et la communauté humanitaire, et permettent d'améliorer la connaissance et la compréhension du phénomène.

Cependant, malgré ces réalisations, il existe encore des gaps et des défis à relever dans le domaine de la collecte de données de manière à réellement mettre en œuvre les recommandations de la Stratégie Nationale de Lutte contre les Violences basée sur le genre.

#### 2. Justification du Programme

Ce programme s'inscrit dans la continuité des actions et des acquis positifs de l'Initiative Conjointe en matière de collecte de données afin de renforcer le système existant et répondre aux gaps identifiés. Il s'appuie également sur les expériences des autres pays en matière de développement de systèmes d'information développés et inclut les recommandations relative à la collecte de données à l'échelle internationale telles que :

- Les lignes directrices de UN Action en matière de collecte de données ;
- Les recommandations d'Ethique et de Sécurité recommandés par l'OMS pour la recherche, la documentation et le suivi de la violence sexuelle dans les situations d'urgence ;
- Le Gender Based Violence Information Management System (GBVIMS) développé conjointement par UNFPA, UNHCR et IRC et avalisé par UN Action ;

---

<sup>2</sup> Le terme *õprogrammeö* est utilisé pour projets, programmes et programmes conjoints.

- Le manuel des outils pour l'analyse de la situation, la programmation, le suivi et l'évaluation des violences basées sur le genre dans les situations de conflits du Consortium pour la Réponse en Santé de la Reproduction en situation de conflit (RHRC)
- Les principes directeurs en matière de prévention et de réponse aux violences basées sur le genre développés par IASC.

De même, conformément à la Résolution 1856, le Conseil de Sécurité en appelle à rapporter régulièrement sur les actions entreprises pour prévenir et répondre aux violences sexuelles, y compris partager les données et analyser les tendances de la problématique. Par ailleurs, la proposition de ce programme s'inscrit dans le cadre d'orientation stratégique des actions de la Stratégie Nationale de lutte contre les violences basées sur le genre en RDC dont le renforcement du système d'information et de gestion des données est clairement identifié comme l'un des axes prioritaires. Il s'inscrit également dans le cadre du renforcement des capacités nationales des structures gouvernementales et des organisations non gouvernementales locales afin de garantir une meilleure appropriation de tout le processus tout en garantissant les bases d'une viabilité prospective. Pour ce qui concerne les actions à court et moyen termes, ce programme répond à l'objectif général de la composante DATA & Mapping de la Stratégie Globale, qui est de rendre disponible les informations sur les violences sexuelles.

### 3. Démarche du Programme

Le but du programme étant d'améliorer le système actuel d'information et de gestion des données sur la prévention et la réponse aux violences sexuelles, la démarche est la suivante :

1. Analyse des gaps de l'actuel système d'information et de gestion de données ;
2. Ciblage des actions prioritaires ;
3. Sélection des indicateurs pour mesurer les réalisations des actions ciblées ;
4. Choix des intervenants – acteurs clés ;
5. Mise en œuvre
6. Suivi et évaluation

#### 3.1. Analyse des gaps

L'analyse des gaps a permis d'identifier les défis suivants :

- (i) **Non prise en compte de données en rapport avec les actions de prévention.** En effet, le système de collecte de données en place ne se focalise que sur la réponse fournie aux victimes de violences sexuelles ; de sorte que, les actions de prévention, sensibilisation et protection, bien que menées en grand nombre sur le terrain, ne font pas l'objet de collecte de données de manière systématique ;
- (ii) **Couverture insuffisante du système d'information et de gestion de données intégré pour les deux provinces identifiées.** Les données collectées par les différents intervenants sur le terrain dans le cadre de leurs projets respectifs ne sont pas intégrées dans un système global, rendant ainsi difficile le partage de connaissances, une programmation ciblée ainsi qu'un meilleur suivi et évaluation des interventions.

- (iii) **Approches en matière de collecte de données non harmonisées pour tous les acteurs de la RDC.** UNFPA a contribué à mettre en place depuis 2004 le seul système de collecte sur les cas incidents qui a une couverture nationale. Cependant, il existe plusieurs acteurs dont les données sont acheminées et diffusées à travers des canaux différents avec des approches spécifiques et parcellaires.

### **3.2. Ciblage des actions prioritaires**

Il est ressorti de l'analyse des gaps, les activités prioritaires suivantes :

- Identifier les besoins en information et développer des indicateurs clairs à collecter ;
- Identifier et inventorier les mécanismes de collecte de données existants ;
- Mettre à jour la cartographie des intervenants, interventions, et besoins non couverts sur les VBG ;
- Définir les différentes étapes de la collecte de données sur la réponse aux auteurs et aux victimes, ainsi que sur les actions de prévention (Procédures Opérationnelles Standards), tenant compte des Principes d'éthique et de sécurité de l'OMS en matière de collecte de données, des principes directeurs de l'IASC ainsi que des recommandations de UN Action
- Renforcer et étendre les capacités des acteurs et des synergies dans la collecte des données (Synergies et commissions de lutte contre les violences sexuelles, INS etc) ;
- Récolter et transmettre les données sur la réponse aux auteurs, aux victimes et la prévention des violences sexuelles dans le respect des individus et des communautés selon l'approche « Ne Pas Nuire/Do No Harm » ;
- Mettre en place et rendre opérationnelle une base de données intégrée sur la prévention et la réponse aux VBG ;
- Assurer le traitement et l'analyse des données sur les VBG ;
- Réaliser des études transversales qualitatives et quantitatives , et recherches sur les violences sexuelles faites aux femmes, aux jeunes et petites filles ;
- Assurer la diffusion de rapports, briefing notes, sur les VBG à différents niveaux.

### 3.3. Sélection des indicateurs de suivi et évaluation du Programme

Pour les besoins de suivi et évaluation du programme, les indicateurs suivants ont été sélectionnés.

Activités	Indicateurs
1. Identifier et inventorier les mécanismes de collecte de données existants	(i) Nombre de mécanismes de collecte de données existants inventoriés
2. Mettre à jour la cartographie des intervenants, interventions, et besoins non couverts sur les VBG	(i) Existence d'un répertoire des intervenants dans les VBG mis à jour par zone ciblée (ii) Existence des rapports sur les zones avec les besoins non couverts
3. Identifier les besoins en information et développer des indicateurs clairs à collecter	(i) Existence d'une liste d'indicateurs SMART pour les différentes composantes de prévention et réponse aux violences sexuelles
4. Définir les différentes étapes de la collecte de données sur la réponse aux auteurs et aux victimes, ainsi que sur les actions de prévention (Procédures Opératoires Standard), tenant compte des Principes d'éthique et de sécurité de l'OMS en matière de collecte de données	(i) Existence de SOP sur les différentes étapes de la collecte de données pour les différentes composantes de prévention et de réponse aux VBG
5. Renforcer et étendre les capacités des acteurs et des synergies dans la collecte des données (Synergies et commissions de lutte contre les violences sexuelles, INS etc	(i) Nombre d'acteurs formés dans la collecte de données par zones d'intervention (ii) Proportion de structures impliquées dans la collecte de données (iii) Nombre de nouvelles synergies territoriales mises en place (iv) Proportion de synergies équipées en équipements informatiques, mobilier de bureau, internet, matériels roulants) (v) Proportion d'intervenants de la collecte de données approvisionnés en outils de collecte de données
6. Récolter et transmettre les données sur la réponse aux auteurs, aux victimes et la prévention des violences sexuelles dans le respect des individus et des communautés selon l'approche « Ne Pas Nuire/Do No Harm »	(i) Existence d'une liste d'indicateurs renseignés périodiquement pour chaque composante de la prévention et de la réponse aux VBG
7. Mettre en place et rendre opérationnelle une base de données intégrée sur la prévention et la réponse aux VBG	(i) Existence d'une BD intégrée fonctionnelle sur la prévention et la réponse aux VBG
8. Assurer le traitement et l'analyse des données sur les VBG	(i) Existence d'un plan d'analyse des données des violences basées sur le genre (ii) Existence de canevas pour les briefing note, pour les rapports périodes

9. Assurer la diffusion de rapports, briefing notes, sur les VGB à différents niveaux	(i) Nombre de briefing notes rédigés (ii) Nombre de rapports semestriels et annuels sur les VGB publiés (iii) Nombre d'analyses spécifiques sur les violences sexuelles publiées

La gestion administrative et financière du Programme se fera conformément aux procédures de l'UNFPA qui en sera l'Agence Administrative et financière et sera le principal répondant face au Fonds de Stabilisation et de Relèvement (SRFF). Pour les besoins de la mise en œuvre, des mémorandums d'entente (M.O.U) seront signés entre l'UNFPA et les autres entités impliquées au programme sur base des Plans de travail annuel et trimestriel (PTA).

Dans le système de gestion de l'information à l'heure actuelle, une assistance technique plus importante constitue un pré requis pour la réussite du présent programme. Par conséquent, Une phase initiale de conceptualisation qui englobe plusieurs paramètres (outils, directives, SOP, la base données intégrées, etc...) se fera au niveau de Kinshasa et impulsera la mise en œuvre au niveau des zones d'intervention.

Plus particulièrement en ce qui concerne la base des données intégrée, celle-ci sera développée pour prendre en considération les aspects de prévention et de réponse aux violences sexuelles. Cette intégration se fera de manière progressive en partant de la base de données des cas incidents actuellement disponible vers d'autres bases de données intégrant les données de toutes les composantes. Les aspects opérationnels effectifs de la base de données intégrée seront effectués au niveau du Sud Kivu et de l'Ituri. Les données collectées et centralisées au niveau de l'Ituri et du Sud Kivu seront ainsi transmises au niveau de Kinshasa pour une compilation plus globale. Le niveau central donnera des directives en matière de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion des données. Chaque province adaptera en fonction des réalités et des attentes spécifiques des acteurs locaux.

L'Unité SBGV du Bureau central de l'UNFPA (à Kinshasa) en collaboration avec les unités de Suivi et Evaluation et celle de Population et Développement assurera la supervision générale ainsi que l'opérationnalisation de la base de données intégrée. En termes de management, le Programme bénéficiera de l'appui des Bureaux de Représentation de l'UNFPA du Sud Kivu et de l'ITURI et des staffs supplémentaires seront recrutés pour le besoin du Programme.

#### **Pour ce qui est des aspects opérationnels :**

##### **SUD KIVU**

Au Sud Kivu où un système d'information et de gestion des données sur les violences sexuelles existe déjà :

##### **1) Collecte des données**

- **Les Commissions/Synergies territoriales de lutte contre les violences sexuelles** à travers les Organisations qui les composent (ONGs, confessions religieuses, formations sanitaires...) seront responsables de la collecte et validation des données au niveau territorial ainsi que de la mise à jour de la cartographie. Les Commissions, en collaboration avec UNFPA, seront responsables de :
  - Répertorier les différents intervenants en matière des violences sexuelles (Cartographie);
  - Reproduire et distribuer les fiches de collecte de données à ces Organisations ;
  - Récolter les fiches après remplissage ;
  - Procéder la validation des données (CTLVS) avant transmission au niveau provincial (CPLVS) puis à la Division provinciale du genre ;
- Le Système National d'Information Sanitaire (SNIS), le système de collecte de données hebdomadaire des données de santé, verront également leurs capacités renforcées afin de fournir leur expertise technique de manière efficiente au service de la collecte de données sur les violences sexuelles.

Appui opérationnel du programme:

- Des kits informatiques ;



- Des motos ; des fournitures de bureau ;
- L'appui financier pour la reproduction des outils de collecte ;
- L'appui pour la mise à disposition des outils de collecte de données aux structures
- L'appui pour la collecte proprement dit : transports et communication pour les enquêteurs....

## 2) Analyse des données

- L'Institut National de Statistique (INS) au niveau provincial, où sera logée la base provinciale des données (DEVINFO) supervisera les collectes, compilera les données afin de produire un bulletin trimestriel après analyse. L'INS bénéficiera ainsi d'un renforcement de capacité aussi bien technique, matériel qu'opérationnel.

### Appui

- Des kits informatiques
- La maintenance de la base de données

## 3) Validation des données

La **Division provinciale du genre** sera le principal répondant en matière des données au niveau de la Province:

- La division sera la dernière instance de validation des données au niveau de la province ; UNFPA renforcera les capacités du Ministère du genre à travers une stratégie claire pour un transfert de responsabilité efficace.
- Elle organisera conjointement avec le Bureau de l'UNFPA/Sud Kivu, l'Inspection Provinciale de la Santé et la Commission Provinciale de lutte contre les violences sexuelles, de missions de suivi et supervision auprès des CTLVS

Appui opérationnel du programme :

- des kits informatiques
- appui financier pour les réunions de validation de données au niveau de la province,

## ITURI

Pour le District de l'ITURI où il n'existe pas encore un système de gestion harmonisé avec plusieurs acteurs:

- Cinq axes de collecte de données ont été identifiés et seront sous la responsabilité respective des Cinq ONGs choisies comme Points focaux (du fait de l'absence des synergies/commissions territoriales). Ces ONGs ont été sélectionnées sur base de l'évaluation des capacités effectuée par le Pooled Fund et le PNUD ainsi qu'en fonction des leurs présences effectives sur les axes choisis. Il s'agit de :

- l'ONG COOPI pour l'Axe MAHAGI – MAMBASA ;
- l'ONG CESVI pour le sud de DJUGU ;
- l'ONG AMAB pour le nord DJUGU ;
- l'ONG ALCMDC pour IRUMU ;
- l'ONG IPASC pour ARU.

- Au niveau du District de **BUNIA**, le Groupe de travail « Data et Mapping » constituera pour une

première période test de 6 mois la structure de coordination et de validation des données. Il sera coordonné par UNFPA en collaboration avec le Bureau du genre pour la contre partie nationale et comprendra notamment : les Agences responsables des autres composantes de la Stratégie Globale et l'ensemble de la communauté humanitaire de l'ITURI.

Par la suite, comme pour le Sud Kivu, le **Bureau du Genre** en ITURI (démembrement du Ministère provinciale du Genre au District de BUNIA) reprendra le lead et :

- sera la dernière instance de validation des données au niveau de la province avant transmission au Ministère National pour publication (Rapports, briefing notes...);
- hébergera la Base de données provincial après la phase de testing. La période de transfert de la base de données sera déterminée avec le Bureau du Genre comme ce sera l'approche au niveau du Sud Kivu. Le processus de transfert sera accompagné par l'UNFPA et veillera à garantir un renforcement de capacité pour permettre au Bureau du Genre d'être autonome en la matière ;
- Il organisera conjointement avec le Bureau de l'UNFPA/Sud Kivu, l'Inspection Provinciale de la Santé et la Commission Provinciale de lutte contre les violences sexuelles, de missions de suivi et supervision auprès des CTLVS.

De même, il recevra également pour le compte du programme un kit informatique et l'appui financier pour les réunions de validations de données au niveau de la Province, la maintenance de la Base de données....

En termes de management, le Programme bénéficiera de l'appui des Bureaux de la Représentation de l'UNFPA du Sud Kivu et de l'ITURI et des staffs supplémentaires seront recrutés pour le besoin du Programme.

L'Unité SBGV du Bureau central de l'UNFPA (à Kinshasa) assurera la supervision générale ainsi que l'opérationnalisation de la base de données intégrée.

S'agissant de la durabilité :

- Au Sud Kivu, le programme s'emploiera essentiellement au renforcement des capacités techniques et opérationnelles des Synergies/commissions provinciale et territoriales (qui existent déjà et sont autonomes) de manière à améliorer leurs performances. Dans la même optique – celle de la durabilité, le Programme renforcera les capacités des programmes et départements ministériels qui ont la charge des données et statistiques au niveau de la province à travers une série de formations, dotation en équipements informatiques et de fonctionnement pour la collecte des données au niveau provincial.
- En ITURI, le Programme aidera à organiser un système d'information et de gestion de données qui s'articulera essentiellement autour des ONGs tant nationales qu'internationales actives dans la prévention et la lutte contre les violences basées sur le genre. En même temps et comme au Sud Kivu, le programme, dans l'optique de l'appropriation nationale, procédera au renforcement des capacités techniques et institutionnelles des bureaux et programmes concernés. En vue d'une appropriation progressive, UNFPA travaillera en étroite collaboration avec la partie nationale pour le renforcement des capacités en matière de collecte des données.
- Dans les deux zones d'interventions, un accompagnement technique sera assuré pour permettre un transfert de connaissance en vue de garantir une meilleure appropriation de toutes les étapes de la collecte, le traitement, l'analyse de données et la diffusion de l'information.

## Staffing

Pour l'appui à la mise en œuvre du projet, du staff sera recruté pour assurer le suivi des activités au niveau des zones d'interventions du projet. Au niveau central, un Spécialiste en collecte et en base de données sera chargé d'assurer un appui technique aux staffs des provinces afin de garantir la qualité de tout le processus. Il travaillera en étroite collaboration avec les structures gouvernementales. Au niveau du Sud Kivu et de l'Ituri, un second spécialiste en collecte de données et en gestion de la base assurera les mêmes fonctions que celles du niveau central. Il sera assisté dans ces tâches par un chargé d'appui aux synergies provinciales et territoriales dans chacune des zones d'intervention. Les chargés d'appui à la synergie contribueront de manière effective à renforcer quotidiennement les synergies afin de les rendre plus efficaces dans la documentation de leurs interventions. Pour la conception et la diffusion de la base de données intégrée, un consultant spécialiste en système d'information de gestion sera recruté. Il analysera et mettra en œuvre les stratégies de transfert de la base de données intégrée vers les structures adéquates du Ministère du genre.

## 5. Suivi et Evaluation

Un plan de suivi et évaluation sera élaboré dans le cadre de la mise en œuvre du programme ; il sera basé sur un suivi périodique de la réalisation des activités ainsi que le suivi des indicateurs de résultats du programme. Des missions conjointes comprenant la partie nationale, l'UNFPA et les partenaires de mise en œuvre seront également organisées dans les différentes zones de mise en œuvre afin de se rendre compte des progrès réalisés. Un mécanisme de rapportage sera mis en place entre les différentes parties prenantes et acteurs ; les rapports seront acheminés avec une périodicité déterminée à l'Unité Violences sexuelles de la MONUC. Le programme utilisera les outils de collecte de données standardisés, harmonisés nouvellement révisés. Les réunions de concertation se feront sur une base périodique et régulière avec les acteurs de la composante tant au niveau provincial que central afin de s'assurer de la bonne marche du projet.

L'évaluation du projet se fera à travers les revues conjointes et une évaluation finale.

## 6. Analyse des risques et Hypothèses

L'insécurité persistante, la reprise des hostilités dans les zones ciblées du projet, les difficultés d'accessibilité géographique dues entre autres à l'enclavement des zones d'intervention, la faiblesse des moyens de transport à l'intérieur des provinces, les difficultés de communication, le retard et / ou blocage dans le décaissement des fonds constituent des risques pour le bon déroulement du projet. La stratégie du choix des ONGs nationales et internationales à vocation humanitaire a été retenue pour minimiser l'impact de ces risques sur la mise en œuvre du projet car ces organisations ont plus de facilités en termes de mobilité et d'approche.

D'un point de vue politique et social, les risques sont représentés par les tensions autour des élections municipales et locales qui auront lieu au cours de l'année 2010.

Le découpage territorial sur base de la loi sur la décentralisation pourrait entraîner des implications dans la mise en œuvre des projets par rapport aux zones de santé et ressort des juridictions.

Cependant, les contacts réguliers des leads de la composante avec les responsables centraux des ministères impliqués dans le projet devrait aider à garantir une continuité dans les interventions

## 7. Cadre logique

Logique d'intervention	Indicateurs Objectivement vérifiables	Moyens de Vérification	Principales Hypothèses
<b>Objectif global :</b> Réduction de l'ampleur des violences sexuelles au Sud Kivu et en ITURI	Incidence des violences sexuelles au Sud Kivu et en ITURI	Rapports semestriels et annuels de cas incidents	
<b>Objectifs spécifiques:</b>  - La diffusion de l'information sur les violences sexuelles est effective - Le système de collecte de données unique et harmonisé sur les violences sexuelles est mis en place et opérationnel	-	....	
<b>Résultats attendus :</b> -Le traitement, le stockage et l'analyse des données sur les violences sexuelles sont réalisés - Une base de données intégrée est mise en place. -la diffusion et le partage d'information sur la prévention et la réponse aux violences basées sur le genre est assurée	- nombre de rapports périodiques sur les cas incidents des VS produits -Nombre de rapports diffusés (briefing notes ponctuelles, 1 rapport semestriel et 1 rapport annuels comprenant à la fois les données sur les actions de prévention et de réponse aux violences sexuelles apportées par les composantes réalisées au Sud Kivu et en ITURI)	- Briefing notes, rapports semestriels et annuels SGBV publiés - Existence d'une base des données fonctionnelle	- Non reprise des hostilités dans les zones ciblées par le Programme ; - Pas de tension politiques et sociales autour des élections municipales locales Les intervenants en matière de lutte contre les violences sexuelles utilisent les données et informations partagées
<b>Activités :</b>		<b>Coûts</b>	Adhésion et coopération des intervenants en matière des violences sexuelles dans les zones ciblées par le Programme
10. Assurer la diffusion de rapports, briefing notes, sur les VBG à différents niveaux	Web site OCHA , UNFPA, UNICEF et MONUC Rapports fait s aux donateurs Rapports soumis aux Ministères	➤	
9. Assurer le traitement et l'analyse des données sur les VBG	Base de données		
8.Récolter et transmettre les données sur la réponse aux auteurs, aux victimes et la prévention des violences sexuelles dans le respect des individus et des communautés selon l'approche « Ne Pas Nuire/Do No Harm »	Outils de collecte de données, Rapports des séances de validation des données Rapports de transmission et réception des données	➤	
6. Renforcer et étendre les capacités des acteurs et des synergies dans la collecte des données (Synergies et commissions de lutte contre les violences sexuelles, INS etc	Rapport des formations	➤	
5. Mettre en place et rendre opérationnelle une base de données intégrée sur la prévention et la réponse aux VBG	Rapport sur la fonctionnalité de la base de données Recrutement d'un Ingénieur informaticien et statisticien Borderaux de livraisons des équipements informatiques	➤	
4. Définir les différentes étapes de la collecte de données sur la réponse aux auteurs et aux victimes, ainsi que sur les actions de prévention (Procédures	Concertation avec les composantes leads, validation au niveau terrain et national, prés test.... Existence de	➤	

Opérateurs Standard), tenant compte des Principes d'éthique et de sécurité de l'OMS en matière de collecte de données	procédures standards pour la collecte, l'analyse des données ainsi que et la diffusion des informations relative aux violences basées sur le genre		
3. Identifier les besoins en information et développer des indicateurs clairs à collecter	Concertation avec les composantes leads		
2. Mettre à jour la cartographie des intervenants, interventions, et besoins non couverts sur les VBG	Moyens de transport et de communication, équipement informatique,	-	- Non reprise des hostilités dans les zones ciblées par le Programme ; - Pas de tension politiques et sociales autour des élections municipales locales.
1. Identifier et inventorier les mécanismes de collecte de données existants	Moyens de transport et de communication....		

## 8. Budget du Programme

voir annexe Excel

## 9. Chronogramme des activités

Du 01 Juin 2010 au 01 juin 2011														
Activité	Mois												Organisme de mise en œuvre	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
<b>Résultat 1: Un mécanisme unique et harmonisé de collecte de données sur la prévention et la réponse aux violences basées sur le genre est mit en place</b>														
Identifier et inventorier les mécanismes de collecte de données existants														Les Synergies/commissions
Mettre à jour la cartographie des intervenants, interventions, et besoins non couverts sur les VBG														UNFPA, Institut National des statistiques, Synergies/commissions provinciale – territoriale et l'Inspection provinciale de la Santé
Identifier les besoins en information et développer des indicateurs clairs à collecter														UNFPA, les Composantes responsables et les Synergies/commissions
Définir les différentes étapes de la collecte de données sur la réponse aux auteurs et aux victimes, ainsi que sur les actions de prévention (Procédures Opératoires Standard), tenant compte des Principes d'éthique et de sécurité de l'OMS en matière de collecte de données														UNFPA, les Composantes responsables et les Synergies/commissions
Renforcer et étendre les capacités des acteurs et des synergies dans la collecte des données (Synergies et commissions de lutte contre les violences sexuelles, INS etc.)														UNFPA
Récolter et transmettre les données sur la réponse aux auteurs, aux victimes et la prévention des violences sexuelles dans le respect des individus et des communautés selon l'approche « Ne Pas Nuire/Do No Harm »														UNFPA, synergies/commissions
<b>Résultat 2: Une base de données intégrée sur la prévention et la réponse aux violences basées sur le genre est mis en place</b>														
Mettre en place et rendre opérationnelle une base de données intégrée sur la prévention et la réponse aux violences sexuelles														UNFPA
Assurer le traitement et l'analyse des données sur les VBG														UNFPA, DivGenre, IPS, INS
<b>Résultat 3: La diffusion et le partage d'information sur la prévention et la réponse aux violences basées sur le genre sont assurés</b>														
Assurer la diffusion de rapports, briefing notes, sur les VBG à différents niveaux														Ministère du Genre, famille et enfant
Suivi du Programme														UNFPA, DivGenre, CPLVS
Evaluation du Programme														UNFPA

**FONDS DE STABILISATION ET DE RELEVEMENT (SRFF)**

**RÉSUMÉ DU PROGRAMME<sup>3</sup>**  
(A mettre en ligne sur le site du FCP)

<b>Organisation(s) des NU bénéficiaire(s):</b>	Fonds des Nations Unies pour la Population « UNFPA »	<b>Domaine Prioritaire:</b>	Lutte contre les violences sexuelles Composante « Data et Mapping »		
<b>Autorité(s) nationale(s):</b>	Ministère du Genre				
<b>Numéro du Programme:</b>	Composante DATA& Mapping				
<b>Nom du Programme:</b>	Amélioration du Système d'information et de gestion des données sur les violences sexuelles en RDC				
<b>Budget Total:</b>	USD 563847,2 USD				
<b>Zone d'intervention:</b>	Province du Sud Kivu et le District de l'ITURI				
<b>Date d'approbation/Comité de Pilotage:</b>					
<b>Durée du Programme:</b>	12 mois	<b>Date de démarrage:</b>	01 Juin 2010	<b>Date de clôture:</b>	01 juin 2011
<b>Description du Programme:</b>	<p><b>Description du Programme:</b> Le présent programme a l'ambition de renforcer le système actuel d'information et de gestion des données sur les violences sexuelles en RDC, afin de mieux prendre en compte les actions de prévention, sensibilisation et protection, réponse multisectorielle, lutte contre l'impunité et réforme du secteur de la sécurité.</p> <p>Les données collectées par différents intervenants sur le terrain dans le cadre des leurs projets respectifs seront intégrées dans un système global qui permettra le partage de connaissances, une meilleure programmation, le suivi et l'évaluation des interventions ainsi que le soutien aux actions de plaidoyer.</p>				

<b>Objectif global:</b>	Réduction de l'ampleur des violences basées sur le genre au Sud Kivu et en ITURI
<b>Objectifs immédiats:</b>	<p><b>Les objectifs spécifiques sont :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La diffusion de l'information sur les violences sexuelles est effective</li> <li>- Le système de collecte de données unique et harmonisé</li> </ul>

<sup>3</sup> Le terme « programme » est utilisé pour projets, programmes et programmes conjoints.



	sur les violences sexuelles est mis en place et opérationnel
--	--

<b>Résultats et activités clefs:</b>	<p><b>Résultats et Activités Clés:</b></p> <p><b>Résultat 1 : Un mécanisme unique et harmonisé de collecte de données sur la prévention et la réponse aux violences basées sur le genre est fonctionnel :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1 Identifier et inventorier les mécanismes de collecte de données existants</li> <li>2 Mettre à jour la cartographie des intervenants, interventions, et besoins non couverts sur les VBG</li> <li>3 Identifier les besoins en information et développer des indicateurs clairs à collecter pour chaque composante</li> <li>4 Définir les différentes étapes de la collecte de données sur la réponse aux auteurs et aux victimes, ainsi que sur les actions de prévention (Procédures Opérationnelles Standards), tenant compte des principes d'éthique et de sécurité de l'OMS en matière de collecte de données, de recherche, de documentation et de suivi</li> <li>5 Renforcer et étendre les capacités des acteurs et des synergies dans la collecte des données (Synergies et commissions de lutte contre les violences sexuelles, INS etc.)</li> <li>6 Récolter et transmettre les données sur la réponse aux auteurs, aux victimes et la prévention des violences sexuelles dans le respect des individus et des communautés selon l'approche « Ne Pas Nuire/Do No Harm »</li> </ol> <p><b>Résultat 2 : Une base de données intégrée sur la prévention et la réponse aux violences basées sur le genre est opérationnelle</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>7 Mettre en place et rendre opérationnelle une base de données intégrée sur la prévention et la réponse aux VBG</li> <li>8 Assurer le traitement et l'analyse des données sur les VBG</li> </ol> <p><b>Résultat 3 : La diffusion et le partage d'information sur la prévention et la réponse aux violences basées sur le genre sont assurés</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>9 Assurer la diffusion de rapports et briefing notes sur les VBG à différents niveaux</li> </ol>
<b>Approvisionnement:</b>	

